

INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« EPESENS LATITUDE FLEXIBLE »

Paris, le 17 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « EPESENS LATITUDE FLEXIBLE ». A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

Modifications du fonds maître « SIENNA DIVERSIFIE FLEXIBLE MONDE », impactant votre FCPE :

- **Renommage de la part du fonds maître dans laquelle est investie le FCPE « EPESENS LATITUDE FLEXIBLE » et modification des investisseurs cibles :**

La part « ES » (ISIN : FR0013424082) du fonds maître est renommée part « FS-C ».
Cette part est réservée aux investissements des OPC gérés par Sienna Gestion.

- **Suppression du montant minimum de souscription de la part « ES » (FR0013424082) :**

Actuellement, toute souscription de part « ES » (renommée FS-C) requiert un montant minimum de 1000 euros.
Ce montant minimum est supprimé.

Ces modifications seront effectives à compter du 24 juillet 2024.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DIC, disponibles auprès de **votre Teneur de compte**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com